



RÉSIDENCE AUTONOMIE

LES COURTS SILLONS

LIVRET D'ACCUEIL & MODALITÉS D'ENTRÉE



18 rue Louis Lenoir /
8 rue des Courts Sillons
94350 Villiers-sur-Marne



Tél: 01 49 30 89 39





MOT D'ACCUEIL

Bienvenue à la résidence autonomie
« LES COURTS SILLONS » !

Cette structure vous offre convivialité, confort
et sécurité dans un cadre de vie agréable.

La résidence est implantée en cœur de ville,
à deux pas de l'Espace Emilie Carles, service dédié
à l'animation des séniors. Elle est également
proche de la gare du RER E, de la poste, du marché,
de l'Hôtel de Ville et des commerces.

Ce livret d'accueil vous est dédié, ainsi qu'à votre
entourage, afin de vous permettre de mieux
connaître l'établissement, son organisation et
les modalités d'entrée dans la résidence. Vous y
trouverez des informations sur le service, son équipe
et des renseignements pratiques.

*Votre passé
Jacques Jean Bédout*

1- Sa création

Créée en 1987 et gérée par la Ville, la résidence-autonomie « LES COURTS SILLONS » a été pensée pour offrir aux séniors un cadre de vie agréable qui permet de concilier vie privée et vie collective.

2- Accueil & Admission

La résidence accueille des personnes autonomes, retraitées et âgées de 65 ans et plus sans activité professionnelle.

L'établissement n'étant pas médicalisé, vous êtes libre de choisir vos professionnels de santé (médecin, infirmière, kinésithérapeute, etc...) ainsi que votre service d'aide à domicile.

Le dossier d'admission est à retirer auprès du secrétariat de la résidence. La priorité est donnée aux Villiérais et aux personnes désireuses de se rapprocher de leur famille.

Le dossier sera examiné par la commission d'attribution. Attention pour toute demande d'admission un garant sera demandé.

Dès lors qu'un appartement sera disponible, vous serez contacté pour une visite et un entretien avec la Direction. Nous vous expliquerons alors le fonctionnement de la résidence et de ses services.

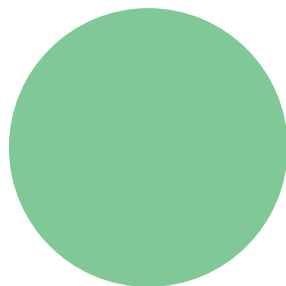
3- Droits des usagers

L'accueil et le séjour dans la résidence s'inscrivent dans le respect des principes et valeurs de la Charte de la Personne Accueillie. Nous avons comme mission le respect de la dignité, de l'intégrité morale et des libertés, de l'intimité de la vie privée, du droit à la sûreté des personnes.

4- L'établissement

4.1 • Un cadre rassurant et sécurisé

Les portes d'entrée de chaque bâtiment sont sécurisées par un code d'accès et un badge remis lors de votre entrée. En cas de difficultés majeures, vous pouvez actionner un système d'appel. Il est installé dans chaque appartement, ainsi que dans certains espaces communs (salle d'activités, salle polyvalente, espace cheminée, véranda, espace billard). Ce système vous met en contact avec un membre de l'équipe en cas d'urgence. Dans votre intérêt, il est nécessaire de nous signaler toute absence prolongée (vacances, hospitalisation...).



4.2 • Les logements

La résidence offre 75 logements locatifs divisés en 2 bâtiments (A&B) comportant chacun 3 étages avec ascenseur :

- 64 studios de 35 m²
- 11 - 2 pièces de 50 m², réservés aux couples

Chaque appartement comprend :

- Une entrée avec placard de rangement
- Une salle d'eau avec douche et WC
- Une cuisine équipée d'un meuble sous évier & plaques de cuisson électrique
- Un séjour-chambre pour les studios
- Un séjour et une chambre pour les 2 pièces
- Un système de chauffage et de production d'eau chaude électrique
- Un système d'appel d'urgence
- Un système de détection incendie
- Un interphone

La résidence dispose d'un parking réservé aux résidents possédant un véhicule mais aucune place n'est affectée à un logement. Lors de votre aménagement, vous apporterez votre mobilier et vos souvenirs. Vous pourrez ainsi recréer autour de vous un lieu de vie conforme à vos envies.



4.3 • Les lieux de vie communs

Des espaces communs et lieux de convivialité, sont à votre disposition dans le bâtiment A. Ils sont accessibles à tous et à tout moment.

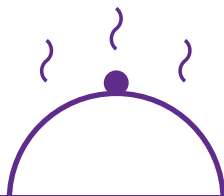
Vous y trouverez :

- Un accueil
- Une salle « cheminée »
- Un espace « véranda »
- Un jardin d'hiver
- Une salle d'activités
- Une salle animation équipée d'une télévision et d'une bibliothèque
- Un espace billard
- Une cour extérieure, des espaces verts et un salon de jardin (en été)
- Une terrasse au 3^{ème} étage du bâtiment A
- De petits salons de convivialité à chaque étage.

4.4 • Le service de restauration

Un restaurant est à votre disposition du lundi au vendredi midi (hors jours fériés). Le tarif applicable est calculé en fonction de vos revenus.

Familles et amis sont les bienvenus pour le déjeuner. Il est cependant nécessaire de s'inscrire auprès de l'administration au plus tard la veille ou le matin avant 9h. Un tarif forfaitaire est alors appliqué.





5- Les tarifs

La redevance mensuelle comprend : le loyer, l'eau et la location du compteur d'eau.

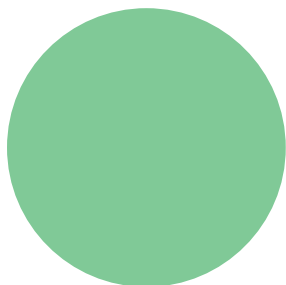
Celle-ci ne comprend pas les abonnements et consommations d'électricité. Pour cela, vous devrez prendre contact avec la Coopérative d'Electricité de Villiers sur Marne (C.E.V.) 11 bis rue André Maginot (01 49 30 20 52).

Un état des lieux sera réalisé à l'entrée dans la résidence avec demande de paiement d'un mois de redevance (hors charges) au titre du dépôt de garantie.

le règlement de la redevance s'effectue mensuellement, à terme échu, par prélèvement automatique

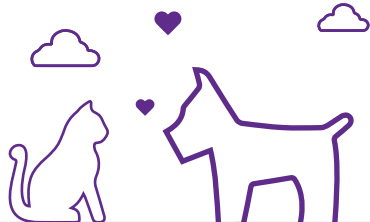
Comme tout locataire, vous devez souscrire un contrat d'assurance personnelle dégâts des eaux-incendie et responsabilité civile. Celui-ci vous sera demandé tous les ans. L'entretien du logement est assuré par vos soins.

En fonction des ressources, il est possible de bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (APL). Le dossier est disponible au secrétariat ou sur le site de la Caisse d'Allocations Familiales.



6- Les animaux

Les animaux domestiques sont les bienvenus dans l'établissement, sous la responsabilité de leur propriétaire. Il convient cependant de veiller à la tranquillité de chacun et d'éviter toute nuisance sonore.



- Massage
- Gymnastique douce
- Tai Chi
- Atelier esthétique
- Jeux de société
- Sorties
- Billard...



7- Les animations

7.1 • Les activités régulières

Vous avez la possibilité de participer librement et gratuitement à des ateliers ou des activités.

Le programme est affiché dans chaque bâtiment.

Afin de répondre aux envies de chacun, la résidence propose un panel d'activités diversifiées et adaptées.

- Atelier mémoire
- Gymnastique adaptée
- Atelier tricot
- Ateliers créatifs
- Repas à thème

7.2 • Les activités annexes

La résidence propose 3 repas festifs par an (un en été et deux en fin d'année).

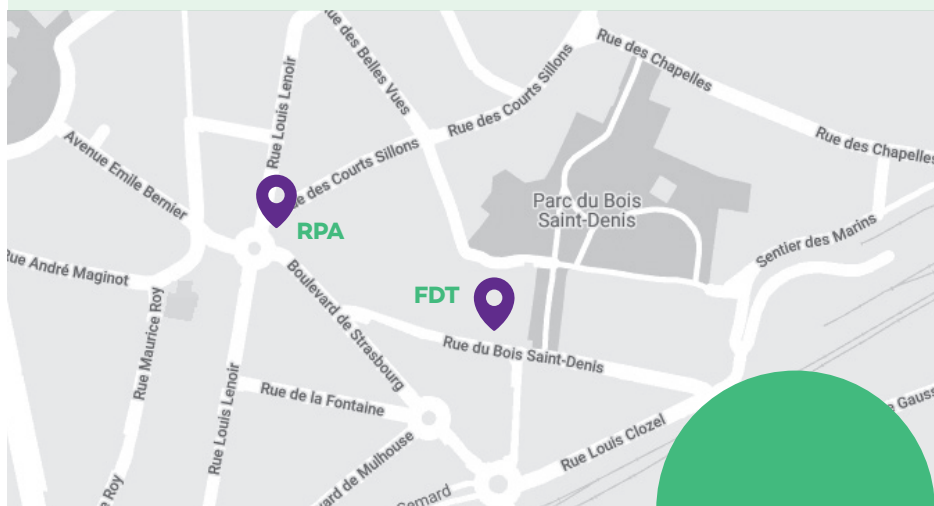
A deux pas de la résidence, le service « Au fil du temps », service municipal dédié aux séniors, vous accueille pour des activités, des sorties, des repas.

L'inscription à l'espace Emilie Carles est nécessaire. Le programme est disponible à l'accueil de la résidence.





Résidence autonomie: 18 Rue Louis Lenoir,
8 rue des Courts Sillons Villiers-sur-Marne
Au Fil Du Temps: 9-11 rue du Bois-St-Denis 94350 Villiers-sur-Marne



8- Le Conseil de la Vie Sociale (C.V.S)

Le Conseil de la Vie Sociale est l'instance représentative des résidents. Il a lieu 3 fois par an.

Chaque résident a la possibilité de donner son avis afin de participer à l'amélioration de la vie au sein de la résidence et à son fonctionnement (que ce soit d'un point de vue technique ou en ce qui concerne la vie sociale).

Il est composé des représentants des résidents, du personnel et des familles. Chacun a la possibilité de s'y exprimer par le biais de ses représentants. La participation aux CVS est fortement encouragée.

9- Les services

9.1 • Dans la résidence

Une buanderie (équipée d'une machine à laver ainsi que d'un sèche-linge) est à votre disposition au sein du bâtiment B. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Le local poubelles est ouvert chaque jour de la semaine de 7h15 à 20h et de 9h30 à 20h le week-end. Soucieuse du recyclage, la résidence participe au tri collectif et possède un bac à compost pour vos déchets organiques.

Une boîte aux lettres est à votre disposition dans l'entrée du bâtiment A pour l'envoi de votre courrier personnel déjà affranchit. L'hôtesse d'accueil se rend une fois par semaine à la poste (le vendredi) pour y déposer votre courrier.

Une boîte aux lettres « Direction » est à l'entrée du bâtiment A pour le dépôt de courriers destinés à la direction.

9.2 • Sur la ville

Le Transport en minibus

Un service de minibus est à votre disposition pour vous accompagner gratuitement lors de vos déplacements extérieurs (consultations médicales, manifestations organisées en journée par la ville, commerces de proximité...).

Ce service est ouvert à tous les Villiérais de plus de 60 ans, sur réservation auprès du secrétariat de la résidence, au minimum 48h à l'avance. Du lundi au vendredi de 9h à 17h toute l'année, sauf les jours fériés.





9.3 • L'équipe, à votre service

- L'équipe administrative est composée d'une cheffe de service, d'une assistante et d'une hôtesse d'accueil. Elle est à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h au bureau, ou par téléphone au 01 49 30 89 39.

- L'équipe technique composée d'agents polyvalents, deux gardiens, un agent d'entretien vous apporte une aide ponctuelle technique. Elle est également en charge de l'entretien et de la sécurité de la structure. Cette équipe se tient disponible pour effectuer de petites réparations dans vos appartements. Toute intervention doit faire l'objet d'une demande préalable au bureau.

NB : L'équipe de gardiennage est présente 24h/24 et 7j/7. Elle assure la sécurité des locaux et est en charge du système d'appel d'urgence (système dont bénéficient tous les appartements). Elle peut être également amenée à proposer des animations.





NUMEROS UTILES

Résidence « Les Courts Sillons » 01 49 30 89 39

Animations séniors « Au fil du temps » 01 49 41 06 02

SAMU 15

Pompiers 18

Police de Chennevières 24/24H 01 49 62 69 00

Police municipale 01 49 41 13 13

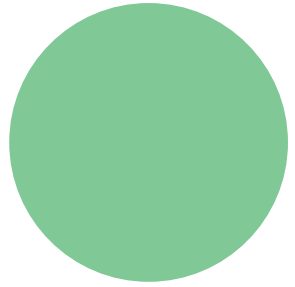
CCAS 04 49 41 31 62
Mairie 01 49 41 31 00

C.E.V. (coop. d'électricité de Villiers) 01 49 30 20 52

C.A.F. 0 810 25 94 10

CPAM de Créteil 36 46

Hôpital St Camille 01 49 83 10 10



18 rue Louis Lenoir /
8 rue des Courts Sillons
94350 Villiers-sur-Marne



Tél: 01 49 30 89 39



Résidence autonomie
Résidence pour
Personnes Âgées

